



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Fournitures

Identification du pouvoir adjudicateur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

VILLE DE JUVIGNAC

997 LES Allées de l'Europe

34990 JUVIGNAC

Téléphone : 04/67/10/42/42

Sce des marchés publics : 04/67/10/42/30

Fax : 04/67/10/40/49

E-mail : marchespublics@juvignac.fr

Autorité compétente du pouvoir adjudicateur :

Monsieur SAVY Jean-Luc

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires d'ordre administratif peuvent être obtenues :

Hôtel de Ville –

service marchés publics

997 les Allées de l'Europe

34990 JUVIGNAC

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Hôtel de ville

Service Marchés publics

997 les Allées de l'Europe

34990 JUVIGNAC

Type du pouvoir adjudicateur

Statut de l'organisme :

Collectivité territoriale - commune

Activités principales :

Services généraux des administrations publiques

Description du marché :

L'avis implique un marché public.

Intitulé attribué au marché :
ABATTAGE ET PLANTATION 2015

Nature du marché :
Achat

Description du marché

Forme du marché :
Marché ordinaire

Classification CPV :
77211400-6 - Services d'abattage d'arbres et de plantations

Date prévisionnelle de début du marché :
22/12/2015

Variantes :
Les variantes ne sont pas autorisées en sus de l'offre de base.

Caractéristiques principales

Nature de la mission :
Travaux d'abattage et de rognage et de fourniture et plantation de divers produits végétaux

Conditions relatives au marché

Cautionnement et garanties exigés :
Le taux retenu pour l'avance est de 5 %.

Modalités essentielles de financement et de paiement :
Délai maximum de paiement : 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :
Après attribution aucune forme de groupement ne sera exigée.

Procédure

Mode de passation :
Marché à procédure adaptée (ouvert) selon article 28 du code des marchés publics.

Critères de recevabilité des candidatures :
Référence professionnelle et capacité technique
Capacité économique et financière

Justifications à produire en phase candidatures :
Déclaration sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées à l'article 43 du CMP
Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffres d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Listes des principales fournitures ou des principaux services au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Attestations du destinataire prouvant les livraisons et les prestations de services ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L 5212-2 du code du travail

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour risques professionnels

Lettre de candidature (DC1)

Déclaration du candidat (DC2)

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :

Pondération : par pourcentages – Notés sur 100

Valeur technique : 60 %

Prix des prestations : 40 %

Justifications à produire en phase offres :

Devis descriptif et estimatif détaillé

Acte d'engagement (DC3)

Mémoire technique

Date limite de réception des candidatures et des offres (une seule enveloppe):

07 Décembre 2015 à 12h00

Délai de validité des offres :

90 jours

Informations complémentaires

Numéro de référence attribué au marché :

15-16

Adresse de téléchargement du dossier de consultation :

<http://www.ville-juvignac.fr>

Conditions particulières de retrait des dossiers :

Date limite d'obtention du DCE : 04/12/2015

Délivré sur demande par la personne publique.

Téléchargeable par voie électronique sur site <http://www.ville-juvignac.fr>

Autres conditions.

Conditions de remise des candidatures ou des offres :

Obligation d'envoi des offres par pli postal en recommandé avec accusé de réception

Possibilité de remise des plis au service destinataire contre récépissé

Date d'envoi du présent avis :

20/11/2015